

ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL D'ELLIANT
Chemin de Carn Zu 29370 ELLIANT
☎ 02 29 20 10 17, alsh@elliant.fr

VACANCES DE NOEL 2019

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de Loisirs accueille vos enfants de 3 à 12 ans :

Demi-journée sans repas : 9 h 00 à 12 h ou 13 h 30 à 17 h 00

Demi-journée avec repas : 9 h 00 à 13 h 30 ou 12 h à 17 h 00

Journée complète : 9 h 00 à 17 h 00

Service d'accueil : 7 h 30 à 9 h 00 et 17 h 00 à 19 h 00.

A PREVOIR : - Bottes pour les balades - Tennis pour le sport
- Vêtements de rechange et « doudou » pour les maternelles

MODALITES D'INSCRIPTION (en mairie ou à l'accueil de loisirs)

Remplir la fiche de renseignements et d'autorisation pour l'année scolaire de septembre à août (disponible en mairie ou à l'accueil de loisirs). Votre enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile et par une assurance individuelle accident. Rendre le coupon ci-contre pour les périodes désirées.

TARIFS : 2019

Journée complète : 13,50 €

Demi-journée sans repas : 6,65 € - Demi-journée avec repas : 9 €

Accueil matin ou soir : 1,30 € - Accueil matin et soir : 2,35 €

Extérieur à la commune : + 30 %

En cas d'annulation pendant les vacances scolaires :

Merci de prévenir 1 semaine avant. Passé ce délai, la journée ou la demi-journée sera facturée (sauf si un certificat médical est fourni).

Chaque inscription génère un coût : encadrement, repas, réservations d'activités...

REDUCTION: BAREMES D'AIDE FINANCIERE

Attention, cette aide concerne uniquement les familles domiciliées à Elliant et Tourc'h.

Les barèmes sont établis comme suit :

	BAREME 1 : - 15 %	BAREME 2 : - 30 %	BAREME 3 : - 50 %
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE	561 et 810	351 et 560	Inférieur à 350

Pour établir votre barème, nous vous invitons à remettre au service facturation de la mairie une attestation de la CAF ou de la MSA mentionnant **votre quotient familial**. LE TARIF MAXIMUM EST APPLIQUE AUTOMATIQUEMENT EN L'ABSENCE DE JUSTIFICATIF.

Règlement par chèques vacances ANCV accepté.

Renseignements : Christelle LE DOUR à l'accueil de loisirs,

VACANCES DE NOEL 2019

LES SORTIES SONT RESERVEES EN PRIORITE AUX ENFANTS QUI FREQUENTENT REGULIEREMENT L'ACCUEIL DE LOISIRS.

ATTENTION LE NOMBRE DE PLACE EST LIMITE

	Matin	Après-midi
Lundi 23 décembre	-Crackers de Noël (3/6 ans) -Activités manuelles (6/12 ans)	-Jeux extérieurs/activités manuelles (3/6 ans) -Jeux de société (6/12 ans)
Mardi 24 décembre	-Pâtisseries : sapins de Noël (3/6 ans) -Gâteaux (6/12 ans)	-Jeux salle de motricité/activités manuelles (3/6 ans) -Jeux à la salle des sports (6/12 ans) <u>ATTENTION FERMETURE DU CENTRE DE LOISIRS EXCEPTIONNELLEMENT A 18 H AU LIEU DE 19H</u>
Mercredi 25 décembre	FERIE	FERIE
Jeudi 26 décembre	<u>SORTIE A LA JOURNEE AU CHATEAU DE TREVAREZ (3/12 ANS) Départ à 9h, retour à 17h</u>	<u>SORTIE A LA JOURNEE AU CHATEAU DE TREVAREZ (3/12 ANS) Départ à 9h, retour à 17h</u>
Vendredi 27 décembre	-Jeu « attrape-moi si tu peux » (3/6 ans) -Jeux à la salle des sports (6/12 ans)	-Cinémômes à la médiathèque (3/12 ans)

Ces activités sont présentées aux enfants chaque matin lors de « la réunion » au cours de laquelle ils ont la possibilité de s'y inscrire et/ou de proposer d'autres activités (dans la mesure des possibilités du centre).

ATTENTION : LE DELAI POUR ANNULER UNE INSCRIPTION POUR LES VACANCES EST DE 1 SEMAINE. PASSE CE DELAI, LA JOURNEE OU LA DEMI-JOURNEE SERA FACTUREE.

✂-----

INSCRIPTION VACANCES DE NOEL à remplir et à déposer au centre de loisirs ou en mairie (pas dans les écoles s'il vous plaît) **avant le jeudi 12 décembre.** Tél : 02 29 20 10 17

NOM Prénom Age Classe
Adresse Tel.....

Lundi 23 décembre		Mardi 24 décembre		Mercredi 25 décembre	Férié	Jeudi 26 décembre		Vendredi 27 décembre	
----------------------	--	----------------------	--	-------------------------	--------------	----------------------	--	-------------------------	--

Précisez : ➤ Journée complète : J ➤ Demi-journée avec repas : RM (matin) ou RA (après-midi)
➤ Demi-journée sans repas : SM (matin) ou SA (après-midi)